

## **BGer 2C\_71/2015 vom 24. März 2015**

Bundesgericht, 2015-03-24, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_2C\\_71\\_2015](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_2C_71_2015)

FR: TF 2C\_71/2015 du 24 mars 2015

IT: TF 2C\_71/2015 del 24 marzo 2015

### **Volltext**

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal

2C\_71/2015

{T 0/2}

Arrêt du 24 mars 2015

Ile Cour de droit public

Composition

M. le Juge fédéral Zünd, Président.

Greffier : M. Dubey.

Participants à la procédure

Hoirie de feu X. \_\_\_\_\_, soit: A. \_\_\_\_\_ et B. \_\_\_\_\_, représentée par Me Boris Lachat, avocat,

recourante,

contre

Administration fiscale cantonale du canton de Genève.

Objet

Impôt sur les successions, répartition intercantonale,

recours contre l'arrêt de la Cour de justice du canton de Genève, Chambre administrative, 2ème section, du 2 décembre 2014.

Vu :

le recours déposé par l'hoirie de X. \_\_\_\_\_, agissant par A. \_\_\_\_\_, contre l'arrêt rendu le 2 décembre 2014 par la Cour de justice de la République et canton de Genève en matière d'impôt sur les succession,

le retrait du recours par l'administrateur d'office de la succession, nommé le 22 janvier 2015,

considérant :

que, conformément à l' art. 32 al. 2 LTF , il convient de prendre acte du retrait du recours et de rayer la cause du rôle sans frais ( art. 66 al. 2 LTF ),

par ces motifs, le Président prononce :

1.

La cause 2C\_71/2015 est rayée du rôle par suite de retrait du recours.

2.

Il n'est pas perçu de frais de justice.

3.

Le présent arrêt est communiqué au mandataire de la recourante, à l'Administration fiscale cantonale du canton de Genève et à la Cour de justice du canton de Genève, Chambre administrative, 2ème section.

Lausanne, le 24 mars 2015

Au nom de la IIe Cour de droit public

du Tribunal fédéral suisse

Le Président : Zünd

Le Greffier : Dubey

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.